

**RBB BUSINESS ADVISORS**

Société Anonyme  
Au capital de 150 000 €  
Siège social : 133bis, Rue de l'Université 75007 PARIS  
RCS PARIS : B 414 202 341

---

*Conférence  
le Président*

*N. Thierry Bretout*

**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 21 JUIN 2024**



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-un juin à dix-huit heures, les actionnaires se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

Sont présents ou représentés :

- la Société GROUPE RBB SARL,  
représentée par Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire  
de ..... 3500 actions
- la Société RBB Partners SARL,  
représentée par Madame Isabelle Defay, propriétaire  
de ..... 985 actions
- la Société BONNEFOUX Audit SARL,  
représentée par Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX, propriétaire  
de ..... 250 actions
- la Société SLG OUEST INVEST SARL,  
représentée par Monsieur Stéphane Le GOC, propriétaire  
de ..... 250 actions

- Monsieur Thierry FRETOUT, propriétaire de .....	10 actions
- Monsieur Marc BAIJOT, propriétaire de .....	1 action
- Monsieur Bernard PLANQUETTE, propriétaire de .....	1 action
- Monsieur Pierre BOUILLON, propriétaire de .....	1 action
- Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX, propriétaire de .....	1 action
- Monsieur Stéphane LE GOC, propriétaire de .....	1 action

Total des actions présentes ou représentées : 5 000 actions sur les 5000 actions composant le capital social. Une feuille de présence a été dressée et signée par les actionnaires présents à l'entrée de la séance.

Monsieur Thierry BRETOUT préside la séance en qualité d'actionnaire détenant directement ou indirectement le plus d'actions.

Monsieur Bernard PLANQUETTE accepte d'exercer les fonctions de scrutateur.

Le commissaire aux comptes, s'est excusé.

Le Président met à disposition des actionnaires :

- les lettres de convocation,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2023,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements dont la loi prescrit la communication ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du conseil d'administration,**
- **Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,**
- **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,**
- **Approbation des conventions et des comptes annuels,**
- **Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,**
- **Affectation du résultat,**
- **Point sur les mandats de la Direction et du Commissariat aux comptes,**
- **Pouvoirs.**

Puis il donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration puis des rapports sur les comptes annuels et spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 697.732,87€.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et au commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale approuve individuellement chacune des conventions relevées au sein du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

De même lors du Conseil d'administration du 2 septembre 2017 concernant le projet de la signature d'une nouvelle convention d'assistance technique entre RBB Luxembourg SARL (dont M. Thierry BRETOUT, M. Jean-Baptiste BONNEFOUX, M. Marc Bajjot et Bernard Planquette sont par ailleurs co-gérant et notre société.

Cette convention n'a pas pu définitivement être approuvée car les administrateurs sont tous co-gérants de la RBB Luxembourg.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés, chacun des actionnaires/ administrateurs s'abstenant à tour de rôle de participer au vote relatif aux conventions qui le concernent.*

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 697.732,87€ au report à nouveau

L'assemblée constate que les distributions de dividende brut suivantes ont été décidées au cours des trois derniers exercices :

<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende global</u>	<u>Dividende par action</u>
31/12/2022	€ 550000	€110
31/12/2021	€ 505000	€101
31/12/2020	€ 452000	€90,40

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.*

QUATRIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes arrivent à échéance :

*Pour les 5 administrateurs*

Nous proposons de les renouveler pour un an soit à l'issu de l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024.

- Monsieur Thierry BRETOUT,
- Monsieur Bernard PLANQUETTE,
- Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX
- Monsieur Stéphane LE GOC
- GROUPE RBB SARL, représentée par Monsieur Thierry BRETOUT.

*Pour les mandats des commissaires aux comptes titulaire:*

Nous proposons de renouveler le mandat de commissaire aux comptes pour une durée de 6 années à :

- La société AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES SAS,

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.*

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.*

**RBB BUSINESS ADVISORS SA**

---

Société Anonyme au capital de € 150 000

Siège social : 133 bis rue de l'Université  
75007 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

---

**RBB BUSINESS ADVISORS S.A**  
133 bis rue de l'Université  
75007 PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'Assemblée générale de la société RBB ADVISORS S.A,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RBB BUSINESS ADVISORS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***REFERENTIEL D'AUDIT***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant l'évaluation des titres de participations.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En lien avec l'observation ci-dessus, nous nous sommes assurés que les titres de participations, d'un montant net de 84 475 euros, figurant au bilan au 31 décembre 2023, sont correctement évalués.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **INFORMATIONS DONNEES DANS LES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 06 juin 2024



Sarkis CANLI

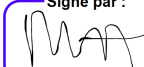
133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

### CERTIFIE CONFORME

Signé par :  
  
8309A92114F7418...

**RBB BUSINESS ADVISORS**

133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	599 217.44	342 489.85	256 727.59	2 339.74	254 387.85	NS	
	Fonds commercial (1)	1 512 904.05		1 512 904.05	1 512 904.05			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	466 454.55	454 837.81	11 616.74	19 575.64	7 958.90	40.66	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	159 335.60		159 335.60	164 435.60	5 100.00	3.10		
Créances rattachées à des participations	45 479.18		45 479.18	36 082.46	9 396.72	26.04		
Autres titres immobilisés		74 861.00	74 861.00		74 861.00			
Prêts								
Autres immobilisations financières	17 242.35		17 242.35	17 062.35	180.00	1.05		
<b>Total II</b>	<b>2 800 633.17</b>	<b>872 188.66</b>	<b>1 928 444.51</b>	<b>1 752 399.84</b>	<b>176 044.67</b>	<b>10.05</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 272 684.18	195 256.47	1 077 427.71	1 443 757.11	366 329.40	25.37	
	Autres créances	20 451.76		20 451.76	27 462.60	7 010.84	25.53	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	840 785.06		840 785.06	1 006 267.60	165 482.54	16.45		
Charges constatées d'avance (3)	42 260.21		42 260.21	35 421.73	6 838.48	19.31		
<b>Total III</b>	<b>2 176 181.21</b>	<b>195 256.47</b>	<b>1 980 924.74</b>	<b>2 512 909.04</b>	<b>531 984.30</b>	<b>21.17</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 976 814.38</b>	<b>1 067 445.13</b>	<b>3 909 369.25</b>	<b>4 265 308.88</b>	<b>355 939.63</b>	<b>8.34</b>		

(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an 45 479.53  
 (3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000.00		150 000.00			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 000.00		15 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 540 533.44		1 368 570.22		171 963.22	12.57
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	697 732.87		721 963.22		24 230.35	3.36	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	2 403 266.31		2 255 533.44		147 732.87	6.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	704 111.79		1 023 962.38		319 850.59	31.24
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 868.58		184 323.80		182 455.22	98.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 367.88		173 413.03		36 045.15	20.79	
Dettes fiscales et sociales	635 414.69		605 676.23		29 738.46	4.91	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	27 340.00		22 400.00		4 940.00	22.05
	<b>Total IV</b>	1 506 102.94		2 009 775.44		503 672.50	25.06
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 909 369.25		4 265 308.88		355 939.63	8.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 101 710.94 1 284 486.44

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 813 833.74	456 521.00	6 270 354.74	5 940 002.37		330 352.37	5.56
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 813 833.74	456 521.00	6 270 354.74	5 940 002.37		330 352.37	5.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			287 335.65	178 466.31		108 869.34	61.00
Autres produits			2 893.31	1 368.27		1 525.04	111.46
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			6 560 583.70	6 119 836.95		440 746.75	7.20
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 524 271.59	2 509 229.53		15 042.06	0.60
Impôts, taxes et versements assimilés			106 422.68	93 593.10		12 829.58	13.71
Salaires et traitements			1 714 308.24	1 570 633.78		143 674.46	9.15
Charges sociales			662 667.22	624 116.88		38 550.34	6.18
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			266 788.26	226 014.80		40 773.46	18.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			46 274.82	3 406.05		42 868.77	NS
Dotations aux provisions							
Autres charges			228 047.07	140 660.97		87 386.10	62.13
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 548 779.88	5 167 655.11		381 124.77	7.38
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 011 803.82	952 181.84		59 621.98	6.26
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				469.87	469.87	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>				469.87	469.87	100.00
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	74 861.00		17 436.49		74 861.00	69.25
Intérêts et charges assimilées (4)	5 360.98				12 075.51	
Différences négatives de change	5.04				5.04	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	80 227.02		17 436.49		62 790.53	360.11
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	80 227.02		16 966.62		63 260.40	372.85
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	931 576.80		935 215.22		3 638.42	0.39
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 001.00				4 001.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	4 001.00				4 001.00	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 284.93				6 284.93	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	6 284.93				6 284.93	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	2 283.93				2 283.93	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	231 560.00		213 252.00		18 308.00	8.59
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	6 564 584.70		6 120 306.82		444 277.88	7.26
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 866 851.83		5 398 343.60		468 508.23	8.68
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	697 732.87		721 963.22		24 230.35	3.36

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
 : Redevance de crédit bail immobilier  
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

470.00  
 7 306.00  
 RBB BUSINESS ADVISORS

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	1 601 279		510 842
Installations générales agencements aménagements divers	188 858		
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	252 710		3 560
<b>TOTAL</b>	493 914		3 560
Autres participations	200 518		9 397
Prêts, autres immobilisations financières	17 062		650
<b>TOTAL</b>	217 580		10 047
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 312 773		524 449

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	2 112 121	2 112 121
<b>TOTAL</b>		0	2 112 121	2 112 121
Installations générales agencements aménagements divers			188 858	188 858
Matériel de transport			52 346	52 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 019	225 251	225 251
<b>TOTAL</b>		31 019	466 455	466 455
Autres participations		5 100	204 815	204 815
Prêts, autres immobilisations financières		470	17 242	17 242
<b>TOTAL</b>		5 570	222 057	222 057
<b>TOTAL GENERAL</b>		36 589	2 800 633	2 800 633

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		86 035	256 455		342 490
<b>TOTAL</b>		86 035	256 455		342 490
Installations générales agencements aménagements divers		185 506	2 444		187 949
Matériel de transport		52 346			52 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		236 487	7 890	29 834	214 543
<b>TOTAL</b>		474 338	10 334	29 834	454 838
<b>TOTAL GENERAL</b>		560 374	266 788	29 834	797 328
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	256 455				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 444				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 890				
<b>TOTAL</b>	10 334				
<b>TOTAL GENERAL</b>	266 788				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		74 861			74 861
Sur comptes clients	380 156	46 275	231 174		195 256
<b>TOTAL</b>	<b>380 156</b>	<b>121 136</b>	<b>231 174</b>		<b>270 117</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>380 156</b>	<b>121 136</b>	<b>231 174</b>		<b>270 117</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		46 275	231 174		
financières		74 861			

### Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	45 479	45 479	
Autres immobilisations financières	17 242	0	17 242
Clients douteux ou litigieux	234 775	234 775	
Autres créances clients	1 037 910	1 037 910	
Personnel et comptes rattachés	128	128	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 166	1 166	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 158	19 158	
Charges constatées d'avance	42 260	42 260	
<b>TOTAL</b>	<b>1 398 118</b>	<b>1 380 876</b>	<b>17 242</b>

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	704 112	299 720	404 392	
Fournisseurs et comptes rattachés	137 368	137 368		
Personnel et comptes rattachés	170 410	170 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	187 966	187 966		
Impôts sur les bénéfices	1 151	1 151		
Taxe sur la valeur ajoutée	254 940	254 940		
Autres impôts taxes et assimilés	20 947	20 947		
Groupe et associés	1 869	1 869		
Produits constatés d'avance	27 340	27 340		
<b>TOTAL</b>	<b>1 506 103</b>	<b>1 101 711</b>	<b>404 392</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	319 851			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	30.0000	5 000			5 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds	1 512 904			1 512 904	
Total	1 512 904			1 512 904	

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	3 ans
Usufruit temporaire rue l'Univ	Linéaire	5 ans
Droit de présentation P.Rouer	Non amortissable	
Droit de présentation H.Bernar	Non amortissable	
Installations & agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	58 616
Autres créances	1 166
Total	59 782

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 673
Dettes fiscales et sociales	231 172
Total	314 844

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 260
Total	42 260
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	27 340
Total	27 340

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	6 254 210
Produits des activités annexes	15 445
Total	6 269 655

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Employés	14
Total	27

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	931 577	231 560
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 284	231 560
Résultat comptable (hors participation)	697 733	231 560

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- RBB ACCELERATOR	80 000	26 348	100.00	65 838	65 838				48 763		
- SARL RBB CORPORATE FINANCE	32 000	25 475	99.99	26 998	26 998				3 071		
- MEDIANCE EXPERTISE	3 000	27 140	66.67	8 000	8 000			113 888	36 753		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL ATLANTIQUE VENTURES	141 000	937	40.57	57 200	57 200						
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Paraphe  
